

L'action politique du chrétien

L'action politique est une manière de confesser sa foi. K. Barth.

Nous avons parlé dans un premier article des rapports étroits qui lient la communauté des chrétiens à la communauté des citoyens. La solidarité qui les unit confère aux chrétiens l'obligation de s'engager dans l'action politique et d'assumer dans la cité la responsabilité que Dieu leur confie. Le problème se pose de savoir comment cette action doit être orientée.

Si l'Etat ne peut jamais représenter ici-bas le Royaume de Dieu, et ne doit jamais être confondu avec lui, il a cependant pour mission d'entretenir entre les hommes un certain ordre et une certaine harmonie qui doit tendre à être une image de ce royaume, une parabole. S'inspirant de ce royaume à venir, dont parle tout l'Evangile, les chrétiens devront s'efforcer de créer un ordre politique qui tende toujours à se rapprocher de lui, d'une manière relative, provisoire et sans cesse renouvelée. Aucun principe statique, aucune règle immuable ne saurait préciser l'action politique du chrétien. Seule cette ligne directrice du royaume lui permettra de choisir les moyens humains — et les partis — qui lui paraissent le mieux appropriés aux buts essentiels à atteindre dans tel moment et telles circonstances particulières de l'histoire. Il agit donc, en politique, par analogie avec les données de sa foi, cherchant toujours à appliquer celles de ces données qui lui paraissent le plus négligées au moment où il agit et dans le lieu, le pays, et le régime politique où il se trouve.

Sans vouloir élaborer des principes rigides, Karl Barth, dans l'ouvrage : *Communauté chrétienne et communauté civile*, cite un certain nombre d'exemples qui doivent guider le chrétien dans le choix de ses décisions politiques et lui suggérer surtout la méthode propre à orienter son action à partir de sa foi.

Des hommes libres

Le fondement de la communauté chrétienne, c'est Dieu fait homme en vue de la libération des hommes. Le chrétien devra donc toujours porter son attention sur l'homme, et lutter contre la domination des choses sur l'homme : le capital anonyme, l'Etat abstrait, l'honneur national, ou n'importe quelle théorie. Il ne saurait tolérer que l'on foule aux pieds momentanément la dignité de l'homme en vue du bien-être problématique des générations futures. La garantie du respect de l'homme dans la société, c'est le droit. Aussi la communauté chrétienne soutiendra-t-elle l'Etat qui est fondé sur le droit, contre l'anarchie et contre la tyrannie.

La liberté à laquelle tout homme est appelé par son Sauveur doit trouver son expression politique ; c'est le droit fondamental que la communauté civile est tenue de garantir à chacun. Ce droit s'exprime avant tout dans la liberté de prendre ses décisions sans contrainte et de vivre indépendant dans le cadre fixé par la loi.

Les chrétiens sont membres d'un même corps dont le Christ est la tête. Ils sont liés les uns aux autres. La liberté politique n'a donc pas de sens pour eux si elle n'a pas pour complément la responsabilité de chacun à l'égard de tous. Ni individualisme, ni collectivisme : mais la sauvegarde à la fois des droits du citoyen et de la communauté. La liberté civique, image de la liberté spirituelle des enfants de Dieu qui ne connaît aucune limite de race, de classe

ou de sexe, doit être accordée à chacun sans distinction quelconque. L'inégalité politique imposée aux femmes est une inconséquence pour le chrétien.

Du côté des faibles

La communauté chrétienne ne doit sa propre existence qu'au fait que le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. Consciente de sa véritable situation, elle doit être préoccupée avant tout, sur le plan politique, de la cause des faibles, de ceux qui sont le plus menacés, économiquement et socialement. Elle doit veiller à ce que l'égalité politique devant la loi ne soit pas une illusion derrière laquelle demeure une grande inégalité de fait entre gens puissants et pauvres sans défense. Elle doit entraîner un fort courant de législation créant de réelles conditions d'égalité politique. La communauté chrétienne est nécessairement engagée dans le combat pour la justice sociale, sur le plan politique. (On aimerait que tous les chrétiens l'aient compris !)

Un gouvernement au service de la communauté

De même qu'elle reconnaît dans son propre cadre la diversité des fonctions conforme à l'enseignement biblique, la communauté chrétienne sait que, dans la communauté civile, l'ordre ne peut être maintenu sans une nette séparation des pouvoirs, garantissant le respect du droit et des lois ; leur concentration en une seule main est la marche sûre vers la tyrannie. Enfants « de lumière », les chrétiens ne peuvent non plus accepter que la politique ou la diplomatie ne se jouent au grand jour. Seule l'injustice, par définition, cherche à rester cachée. Législateurs, magistrats, juges et diplomates doivent être prêts à rendre compte devant tous de leurs actions. La liberté de la parole étant une condition essentielle de la libre prédication de l'Evangile, Parole de Dieu, les chrétiens ne sauraient non plus accepter n'importe quelles mesures tendant à diriger, à contrôler et à censurer l'opinion publique. Tout ce qui contribue d'une façon ou d'une autre à protéger le « pouvoir en soi » au lieu de placer ce pouvoir au service de la communauté — donc sous son contrôle — est contraire aux exigences politiques conformes à la foi chrétienne.

La communauté civile internationale

L'Eglise étant par essence œcuménique — c'est-à-dire universelle — le chrétien ne peut limiter sa politique à la seule sauvegarde des intérêts locaux, régionaux ou nationaux. Il doit tourner ses regards vers l'ensemble des nations et tendre à une collaboration internationale. Certes, il ne peut se soustraire, en tant que membre de la communauté civile, à l'obligation de prêter son concours au règlement des conflits politiques par la force, lorsqu'il s'agit de faire respecter — ou de rétablir — l'ordre politique légitime, contre les attaques de l'extérieur ou de l'intérieur, ou contre les abus du pouvoir. Mais ce recours à la violence ne peut être acceptable que lorsque toute autre solution envisagée au préalable se révèle sans espoir. Mais tout doit être tenté pour éviter cette extrémité, et la recher-

che de la collaboration politique entre les nations — comme entre les diverses fractions d'une même nation — est un but qui exige les forces et l'appui de tous les chrétiens.

L'engagement politique de l'Eglise

La communauté chrétienne n'intervient pas seulement dans la politique par l'action personnelle de ses membres. Il est conforme à sa mission d'adresser, aux moments critiques de la vie politique, par ses organes dirigeants, des requêtes spéciales aux autorités ou des proclamations publiques. Elle doit, dans cette tâche délicate à laquelle elle ne peut se soustraire, faire preuve de vigilance, d'intelligence politique, et de clairvoyance. Qu'elle ne donne pas l'impression de sortir du sommeil d'une existence habituellement apolitique, lorsqu'il s'agit de discuter loteries, alcoolisme, profanation du dimanche ou semblables questions « religieuses et morales » (au sens étroit du terme) et qui sont tout à fait en marge de la véritable vie politique ! Qu'elle veille aussi à ne pas arriver toujours trop tard... Enfin, qu'elle veille surtout à ne pas renforcer encore l'idée que l'Eglise incarne et représente les conceptions et la morale d'une certaine classe...

A ces remarques qu'il ne nous est pas possible d'entendre sans un examen de conscience tournant, hélas ! à notre confusion, Karl Barth ajoute quelques considérations d'une actualité tout aussi brûlante sur l'inefficacité de l'action de l'Eglise dans la cité tant qu'elle ne se conforme pas elle-même, dans sa propre politique intérieure, au message qu'elle fait entendre à l'extérieur. Si, par sa vie et sa manière d'être, sa constitution et ses institutions, son gouvernement et son administration, l'Eglise ne démontre pas que c'est vraiment l'Evangile qui dirige sa pensée, son action et ses décisions (et non des traditions dont on ne sait plus le sens ou un vague idéal politique ou sentimental), elle ne peut faire valoir ses prétentions à enseigner l'Evangile à la nation. « Que la communauté chrétienne n'oublie pas que c'est par ce qu'elle est qu'elle parlera de la manière la plus claire à la communauté civile ! »

* * *

La publication du théologien bâlois que nous venons de résumer est un ouvrage fondamental pour éclairer la question difficile et complexe des devoirs politiques du chrétien. Brève et facile à lire, elle permettra en outre à tous ceux qui ne connaissent ni Barth, ni ses œuvres, dont la plupart ne sont pas traduites, de se rendre compte par eux-mêmes combien la légende qui fait de lui un champion du dogmatisme et de l'autoritarisme est malveillante et mensongère.

La largeur de vue de l'auteur, le sens profond de la liberté qui l'anime, la vibrante sympathie qu'il témoigne à tous ceux qui — chrétiens et non chrétiens — assument des responsabilités politiques, constitue l'encouragement le plus enrichissant qu'un politicien puisse recevoir de l'Eglise chrétienne dans les difficultés inextricables de sa tâche présente. C'est en même temps un pressant appel à tous les chrétiens et aux Eglises pour qu'ils sortent des ornières de la politique de prestige et d'intérêt, prennent conscience de leur responsabilité politique et s'engagent dans une action qui ait pour seul but la volonté de Dieu.

André BIÉLER.